

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 07 Juillet 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE  15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 1 <sup>er</sup> juillet 2022
--

L'an deux mil vingt deux et le sept juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CAFFIER Fabien, CHABRAN Fanny, L'HOPITAL Guy, BELTRAN Yves, BLUM Virginie, DURAND Pierre.

Etaient absents : AIGLON Olivier (pouvoir à CAFFIER Fabien), GLEREAN Thibault (pouvoir à BARNOUD Frédérique)

Secrétaire de séance : BLUM Virginie

D/2022-061

Objet de la délibération : Subvention 2022 à l'association des Classes d'YZERON

Madame la Maire donne la parole à Frédérique BARNOUD, qui présente la demande de l'association des Classes d'YZERON, parvenue en mairie le 17 juin dernier.

Les collectivités territoriales, et notamment les communes, peuvent attribuer des subventions aux associations, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les membres du Conseil Municipal faisant partie du bureau de l'association concernée, ne prennent pas part au vote.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

**DECIDE** d'accorder une subvention de 250 euros à l'association des Classes d'YZERON, pour l'année 2022.

**PRECISE** qu'un compte-rendu d'activité au titre de l'année 2022 devra être fourni.

**CHARGE** Madame la Maire de procéder au versement de cette subvention qui sera imputée au compte 6574 du budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Madame la Maire,



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

19 JUL. 2022

Publication ou notification du :

19 JUL. 2022

Affichage du compte-rendu le :

19 JUL. 2022